

SEANCE DU 22 MARS 2023
Sous la Présidence de
Odile JACOB-VARLET
 Vice-Présidente du C.C.A.S.
 Maire Adjointe de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. ROTHEA, MOREL
Nombre de membres présents	: 08		Mmes. HETHENER, HANSE, JACOB-VARLET
Nombre de suffrages exprimés	: 10		KUNTZ, LARCHER, NOEL
Nombre de membres absents	: 03	<u>Absents excusés :</u>	Mme FRANCFORT (délégation à Mme KUNTZ)
Absents ayant donné procuration	: 02		M. HORY (délégation à Mme JACOB-VARLET)
		<u>Absente :</u>	Mme MOREAU

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 15 mars 2023

XV – Vote du budget primitif pour l'exercice 2023

Le président soumet au conseil d'administration le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 – charges à caractère général	306 670,00 €	70 – produits des services et ventes diverses	50 700,00 €
012 – charges de personnel	631 000,00 €	74 – dotations et participations	536 200,00 €
65 – charges de gestion courante	32 005,00 €	75 – autres produits de gestion courante	347 502,00 €
66 – charges financières	17 200,00 €	77 – produits exceptionnels	2 600,00 €
67- charges exceptionnelles	100,00 €	013 – atténuations de charges	12 400,00 €
022 – dépenses imprévues	8 279,46 €		
DEPENSES REELLES	995 254,46 €	RECETTES REELLES	949 402,00 €
OPERATIONS D'ORDRE (de section à section)			
023 – virement à la section d'investissement	113 496,74 €	042 – Transferts entre sections	+ 2 200,00 €
042 – Transferts entre sections	4 253,26€		
002 – Déficit antérieur reporté		002 – Excédent antérieur reporté	161 402,46 €
TOTAL Dépenses SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 113 004,46 €	TOTAL Recettes SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 113 004,46 €

**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS REELLES			
16 – Remboursement d'emprunts + cautions	94 000,00 €	10 – dotations et fonds propres Y compris article 1068	95 315,59 €
Dépenses d'équipement total c/ 20 21 et 23	19 250,00 €	13 – subventions	00,00 €
Restes à réaliser	3 246,80 €	Restes à réaliser	
020 – Dépenses imprévues	9 800,00 €	16 – dépôts et cautionnements	3 000,00 €
DEPENSES REELLES	126 296,80 €	RECETTES REELLES	98 315,59 €

OPERATIONS D'ORDRE (de section à section)			
040 – Transferts entre sections	2 200,00 €	021 – virement de la section de fonctionnement	113 496,74 €
041-Opérations patrimoniales		040 – transfert entre sections 041-Opérations patrimoniales	4 253,26 €

Déficit d'investissement reporté	87 568,79 €	Excédent d'investissement reporté	
----------------------------------	-------------	-----------------------------------	--

TOTAL DEPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT	216 065,59 €	TOTAL RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT	216 065,59 €
------------------------------------------------	---------------------	------------------------------------------------	---------------------

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration du CCAS décident à l'unanimité :

- **d'ADOPTER** le budget primitif de l'exercice 2023 tel que présenté ci-dessus. Il s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes pour la section de fonctionnement à **1 113 004,46 €** et pour la section d'investissement à **216 065,59 €**.

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 24 mars 2023
Pour extrait conforme, Marly, le 24 mars 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S
La Vice-Présidente,

Odile JACOB – VARLET
Maire – Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales